

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/02/18

---

### **Présents :**

Jean-Noël BADENAS - Hervé OBIOLS - Annie MARTIN - Monique COLOMBIÉ - Louis ANGUERA - Marie Line ALBO - Sandie VARO - Katia PARIS - Annie GAYRAUD - Philippe CALMEL - Pierre BONFILS - José PAGAN - Fabienne SIRAT - Hubert BELMONTE - Serge GUARDIA

### Procurations

Frank FELENEZ ayant donné procuration à Marie Line ALBO

#### ❖ **Exécution des dépenses d'investissement 2018 en l'absence de budget primitif commune**

25 % de la dépenses d'investissement soit 337 500 €

*Voté à l'unanimité*

#### ❖ **Exécution des dépenses d'investissement 2018 en l'absence de budget primitif service Eau et Assainissement**

25 % de la dépense d'investissement soit : 450 550€

*Voté à l'unanimité*

#### ❖ **Demande de subventions pour la construction d'une maison de santé à Puisserguier**

**Demande à hauteur de 2 millions d'euros TTC**

Inscrit au contrat de ruralité : financements croisés (état, région, département)

*Voté à l'unanimité*

#### ❖ **Remboursement de frais à Madame Moreau Marie Ange**

Achats de père noël en chocolat : 16,77€

*Voté à l'unanimité*

#### ❖ **Réglementation de la circulation des voies communales interrompues par le contournement de Puisserguier**

Programme de signalétique et d'arrêtés de circulation

*Voté à l'unanimité*

#### ❖ **Convention de mise à disposition de Gilles Cauquil pour l'encadrement de la classe transplantée**

Leucate : 4 jours et 3 nuits

*Voté à l'unanimité*

#### ❖ **Participation financière au BTP CFA de l'Aude à Lézignan Corbières (11204)**

Rectification montant : 3 apprentis : 125 euros (annule et remplace délibération DE2017-101)

*Voté à l'unanimité*

#### ❖ **Participation financière à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aude**

52 euros pour 2 apprentis

*Voté à l'unanimité*

❖ **Montant heures d'étude surveillée TAP**

Heures payées aux enseignants : taux horaire : 22,34 € pour les professeurs des écoles  
24,57 € pour la direction

*Voté à l'unanimité*

❖ **Attribution d'indemnité pour le concours du receveur municipal année 2017**

Fixé sur le montant d'investissement que réalise la commune : 737,41€

*1 abstention*

*13 pour*

❖ **Fixation indemnité du Maire, des 6 adjoints et de 3 conseillers municipaux ayant une délégation**

Maire : 1182 €

Adjoints : 580 €

José PAGAN nommé 6<sup>e</sup> adjoint : gros travaux, eau, assainissement

Délégations conseillers: 232 €

2 nouvelles délégations

Katia PARIS : viticulture

Marie Ange MOREAU : clae- école

*Voté à l'unanimité*

**Questions diverses**

❖ **Convention tripartite avec l'établissement du sang**

Amicale don du sang : prêt de salle, communication, planning dons commune, support, logo mairie,

*Voté à l'unanimité*

❖ **Fixation des tarifs concessions du cimetière**

Suppression des concessions à 50 ans

Ne reste que les concessions à 30 ans :

360 € pour 3m<sup>2</sup>

720 € pour 6m<sup>2</sup>

1080€ pour 9m<sup>2</sup>

1440 € pour 12 m<sup>2</sup>

*Voté à l'unanimité*

❖ **Servitude réseau pluvial CEBE / Commune**

Régularisation de situation

*Voté à l'unanimité*